

c) Marché Laporte - révision du camion Ford: Le camion Ford qui est en service depuis plus de 10 ans et qui a subi une révision générale. Le concessionnaire régional de la marque Ford, M. Laporte de Sauron, a présenté un devis approximatif de 150.000 Fts comportant notamment l'échange Standard du moteur (M. 520 Fts).
M. le Maire propose d'accepter le devis de M. Laporte et de passer un marché limité à 150.000 Fts.

d) Marché Fayat - L'annuaire de Paris et l'annuaire de Pontillac, ayant été refusés, il a été demandé au service de voirie d'abiter les bordures de trottoir récupérées sur divers ruis de la Ville pour améliorer les avenues transversales de Pontillac. Le travail reste à achever. M. Fayat mettra son offre pour le terminer.
Le Conseil accepte et autorise M. le Maire à passer un marché limité à 300.000 francs sur devis établi par l'ingénieur I.P.F.

2- Eclairage Public: Menards: Monsieur le Maire expose que les marchés passés avec les entrepreneurs chargés de la reconstruction de l'éclairage public, sont insuffisants pour assurer l'achèvement du programme de travaux établi en fonction des crédits ouverts au titre du plan de priorité nationale 1951.
Pour disposer du nombre d'appareils de la commune

52008

52009